



**09.02.2019 :**  
**Journée nationale d'inscription sur les listes électorales**

**Ouverture exceptionnelle du bureau de la Population**

En vue des élections européennes du 26 mai 2019, et afin de faciliter l'inscription des citoyens non-luxembourgeois ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne sur les listes électorales, la Ville de Rumelange ouvrira exceptionnellement son bureau de la Population **le samedi 9 février 2019 de 10 heures à 12 heures.**

A noter qu'il ne sera pas possible d'effectuer des démarches administratives autres que l'inscription sur les listes électorales lors de l'ouverture exceptionnelle.

**Conditions d'inscription**

- avoir 18 ans le jour des élections
- être ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne
- jouir des droits civils et n'être déchu du droit de vote ni au Grand-Duché de Luxembourg ni dans l'Etat membre d'origine
- être domicilié au Luxembourg et y avoir résidé au moment de la demande d'inscription sur la liste électorale
- présenter une pièce d'identité en cours de validité
- s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 28 février 2019 à 17 heures

Consultez le site [www.jepeuxvoter.lu](http://www.jepeuxvoter.lu)  
[www.ichkannwaehlen.lu](http://www.ichkannwaehlen.lu)  
[www.eupossovotar.lu](http://www.eupossovotar.lu)  
[www.icanvote.lu](http://www.icanvote.lu)

**Le bourgmestre,  
Henri Haine**